

# Perspectives

## ACTIONS DE RENOUVELLEMENT URBAIN

- terrains évolutifs
- territoires de projet

## ACTIONS À POURSUIVRE ET TISSUS URBAINS À EXPERTISER

- tissu ancien fragile
- secteur à fort caractère patrimonial
- secteur de rénovation des années soixante
- GPRU, ZAC en cours
- CUCS
- opération à l'étude dans les communes riveraines
- emplacement réservé pour logement social
- emplacement réservé pour équipement
- emplacement réservé pour espaces verts
- ★ autres équipement nouveaux
- ★ reconversion de bâtiments remarquables
- ★ sites logistiques urbains

## Règlements particuliers

- PSMV en révision

## REQUALIFICATION D'ESPACES PUBLICS

- espaces majeurs
- espaces publics
- nouvelles voies
- liaisons à créer ou à conforter

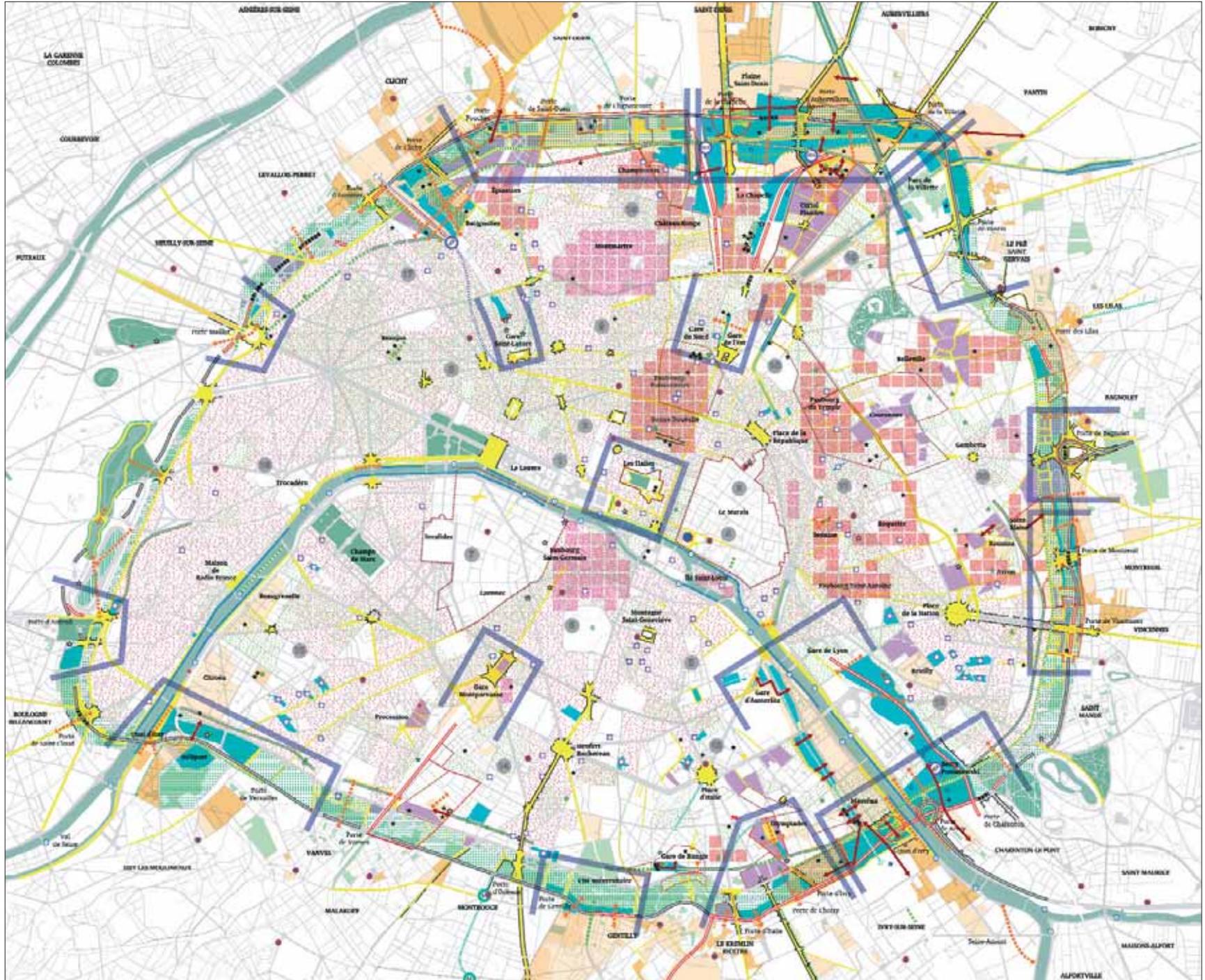
## DÉPLACEMENTS

- navette fluviale
  - M métro
  - RER RER
  - T tramway
- Projets, prolongement

## TRAITEMENT DES INFRASTRUCTURES

- amélioration de l'insertion du périphérique
- reconstruction d'ouvrage
- couvertures
- reconstruction d'échangeur

- renforcement du potentiel végétal
- renforcement du logement social
- aménager la petite ceinture
- promenade piétonne
- requalification d'espaces de jardins et de bois
- création de jardins publics et de bois
- renforcement de la ceinture verte
- requalification des berges ou des quais
- mairie



# Perspectives

## ACTIONS À POURSUIVRE

Comme les autres arrondissements centraux, le 6<sup>e</sup> arrondissement présente très peu de parcelles susceptibles d'évoluer. La transformation de certaines d'entre elles sera d'ailleurs encadrée par des emplacements réservés, inscrits au PLU, en faveur notamment du logement social ou pour des équipements locaux, à l'image de l'emprise de l'actuelle École nationale des eaux et forêts, avenue du Maine. D'autres biens de l'État pourront évoluer, comme le remarquable bâtiment des années 1950 de la Maison des sciences de l'homme boulevard Raspail, puisque le redéploiement en périphérie de l'École des hautes études en sciences sociales a été décidé, ou le 173, boulevard Saint-Michel, ancien immeuble de l'Éducation nationale. L'installation prochaine, rue de Sèvres, du siège de la Banque postale dans l'ancien hôtel de Choiseul-Praslin et dans d'anciens locaux de la Poste rénovers mérite aussi d'être signalée.

## LES PRINCIPAUX TERRITOIRES DE PROJET

Le PLU récemment adopté a apporté un nouveau dispositif de protection du patrimoine bâti dans Paris. Les immeubles repérés à ce titre sont nombreux dans le 6<sup>e</sup>. Dans le nord de l'arrondissement, six parcelles sur dix font désormais l'objet d'une mesure de la Ville ou de l'État. Toutefois, une réflexion complémentaire a été engagée sur l'intérêt éventuel de lancer une zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) dans ce secteur.

## LA REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS

En matière d'espace public, le projet principal peut être celui de l'aménagement de la rue de Rennes, axe majeur de desserte et d'animation de l'arrondissement. Ce grand itinéraire, dont le prolongement

jusqu'à la Seine avait été imaginé en son temps, relie le quartier Montparnasse et le quartier Saint-Germain. Très fréquentée, notamment par les piétons, utilisée par plusieurs lignes d'autobus, cette rue pourrait voir son traitement amélioré. La Ville a lancé une enquête pour connaître le point de vue des usagers de la voie et préparer sa remise en valeur.

La rue de Rennes débouche par ailleurs, au sud, sur la place du Dix-huit-juin-1940 et la gare Montparnasse. Le traitement de ce pôle constitue, en liaison avec le nord des 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> arrondissements, une action importante à mener à l'échelle de Paris. Inscrite au PLU, l'intervention pourrait porter principalement sur l'espace public, avec une priorité aux déplacements piétons, très nombreux près de la gare et dans ce quartier hautement commerçant, la restauration de la place Raoul-Dautry – espace majeur en façade de la gare –, le réaménagement de la place du Dix-huit-juin-1940 et l'améliora-

tion de plusieurs rues et boulevards riverains. Au cœur de ce vaste secteur, le centre commercial fait d'ores et déjà l'objet d'une rénovation lourde.

Enfin, une ligne de transport reliant les gares et notamment la gare Montparnasse sera mise à l'étude.



Hôtel Choiseul-Praslin et bâtiment de la Poste rue de Sèvres  
Emplacement du futur siège de la Banque postale – Architectes : Chaix et Morel

# Perspectives



**1 – Exemple de mur pouvant être végétalisé**  
2, rue Jacob

**2 – Abords de la gare Montparnasse**  
Place du dix-huit-juin-1940

**3 – Tissu composite**  
Rue Bonaparte et Cardinale

**4 – Tissu composite**  
Rue Cardinale

